



RECUEIL
DES **A**CTES
ADMINISTRATIFS
DU **D**EPARTEMENT

SESSION
DU 21 MARS 2022

SOMMAIRE

<u>Approbation du procès-verbal de la session du conseil départemental du 13 décembre 2021</u>	<u>4</u>
<u>Projet départemental 2022-2028</u> <u>Pour une Meurthe-et-Moselle audacieuse, solidaire et citoyenne</u>	<u>4</u>
<u>Référentiel de Prévention Spécialisée</u>	<u>5</u>
<u>Convention cadrant le partenariat entre le Département de Meurthe-et-Moselle et L'ALFOREAS - Institut Régional du Travail Social de Lorraine</u>	<u>5</u>
<u>Constitution du conseil consultatif du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) et mise à jour du règlement du fonds territorial insertion (FTI)</u>	<u>6</u>
<u>Convention de partenariat entre le CROUS, l'Université de Lorraine, le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et le Département de Meurthe-et-Moselle</u>	<u>6</u>
<u>Partenariat avec l'Université de Lorraine - Convention cadre 2022-2025</u>	<u>7</u>
<u>Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes : association du "centre culturel de l'ancienne abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson." Exercices 2016 et suivants</u>	<u>7</u>
<u>GRANDE RÉGION : Programme de coopération transfrontalière INTERREG VI A 2021-2027</u>	<u>8</u>
<u>Établissement Public d'Aménagement Alzette-Belval : Convention de participation financière 2022-2026</u>	<u>8</u>
<u>Créations, clôtures et transformations de postes</u>	<u>9</u>
<u>Adaptation du régime indemnitaire des agents départementaux destiné à répondre aux enjeux d'attractivité de certains métiers dans la collectivité</u>	<u>19</u>
<u>Revalorisation du montant des vacances des médecins</u>	<u>20</u>
<u>Mise à jour de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) du patrimoine bâti du Département de Meurthe-et-Moselle</u>	<u>20</u>
<u>Convention pluriannuelle SDIS 54 - Département de Meurthe-et-Moselle</u>	<u>22</u>
<u>Avenant n°1 au Protocole d'accord SDIS 54 - Métropole du Grand Nancy - Département de Meurthe-et-Moselle de transfert des Casernes de Nancy Joffre et Tomblaine sur un espace situé avenue du XX° Corps à Nancy</u>	<u>22</u>
<u>Budget 2021 : Recours aux dépenses imprévues 2021 dans le cadre du reversement du produit de taxe d'aménagement 2021 au CAUE</u>	<u>23</u>

<u>Information à l'assemblée départementale sur les marchés publics</u>	<u>23</u>
<u>Compte rendu relatif à l'exercice de la compétence déléguée en application de l'article L.3221-10-1 du code général des collectivités territoriales</u>	<u>24</u>
<u>Motion pour un soutien aux salariés de l'entreprise ALSA à Ludres</u>	<u>25</u>

N° 2022-133 - Approbation du procès-verbal de la session du conseil départemental du 13 décembre 2021

Rapporteur : Mme Chaynesse KHIROUNI

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.3121-13 ;
Vu le règlement intérieur du conseil départemental, et notamment son article 13-1 ; adopté par délibération n°2021-350 du 19 juillet 2021 ;
Vu le procès-verbal de la séance du conseil départemental du 22 novembre 2021 ;

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- adopte le procès-verbal de la session du conseil départemental du 13 décembre 2021.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

**N° 2022-134 - Projet départemental 2022-2028
Pour une Meurthe-et-Moselle audacieuse, solidaire et citoyenne**

Rapporteur : Mme Chaynesse KHIROUNI

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

- adopte le projet départemental 2022-2028 – Pour une Meurthe-et-Moselle audacieuse, solidaire et citoyenne.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 30

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 16 - M. Thibault BAZIN, M. Luc BINSINGER, M. Jean-Pierre DESSEIN, Mme Nathalie ENGEL, M. Laurent GARCIA, Mme Alexandra HUGO-CAMBOU, Mme Catherine KRIER, Mme Corinne LALANCE, Mme Anne LASSUS, Mme Sabine LEMAIRE-ASSFELD, M. Jean LOCTIN, M. Michel MARCHAL, Mme Valérie PAYEUR, M. Eric PENSALFINI, Mme Sylvaine SCAGLIA, M. Christopher VARIN.

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-135 - Référentiel de Prévention Spécialisée

Rapporteur : Mme Marie-José AMAH

Vu l'avis de la commission Solidarités,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- adopte le référentiel de prévention spécialisée ;

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-136 - Convention cadrant le partenariat entre le Département de Meurthe-et-Moselle et L'ALFOREAS - Institut Régional du Travail Social de Lorraine

Rapporteur : Mme Marie-José AMAH

Vu l'avis de la commission Solidarités,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- approuve la convention de partenariat entre le Département de Meurthe-et-Moselle et L'ALFOREAS - Institut Régional du Travail Social de Lorraine, telle que présentée en annexe ;
- autorise la présidente à signer cette convention au nom du Département.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-137 - Constitution du conseil consultatif du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) et mise à jour du règlement du fonds territorial insertion (FTI)

Rapporteur : Mme Silvana SILVANI

Vu l'avis de la commission Solidarités,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

- adopte le règlement de fonctionnement du conseil consultatif du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), tel que joint en annexe 1 ;
- adopte les modifications du règlement relatif au fonds territorial insertion, tel que joint en annexe 2, afin de faire correspondre, au regard des évolutions proposées, les nouvelles dénominations des personnes concernées, passant de « *allocataires RSA* » à « *personnes en insertion* » et de « *conseil consultatif de l'insertion* » à « *conseil consultatif du SPIE* ».

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 30

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 16 - M. Thibault BAZIN, M. Luc BINSINGER, M. Jean-Pierre DESSEIN, Mme Nathalie ENGEL, M. Laurent GARCIA, Mme Alexandra HUGO-CAMBOU, Mme Catherine KRIER, Mme Corinne LALANCE, Mme Anne LASSUS, Mme Sabine LEMAIRE-ASSFELD, M. Jean LOCTIN, M. Michel MARCHAL, Mme Valérie PAYEUR, M. Eric PENSALFINI, Mme Sylvaine SCAGLIA, M. Christopher VARIN.

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-138 - Convention de partenariat entre le CROUS, l'Université de Lorraine, le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et le Département de Meurthe-et-Moselle

Rapporteur : Mme Sylvie DUVAL

Vu l'avis de la commission Jeunesse Education et Culture,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- approuve la convention de partenariat entre le Département de Meurthe-et-Moselle, le CROUS, l'Université de Lorraine et le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz, telle que présentée en annexe,
- autorise sa présidente à signer cette convention au nom du Département.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-139 - Partenariat avec l'Université de Lorraine - Convention cadre 2022-2025

Rapporteur : Mme Sylvie DUVAL

Vu l'avis de la commission Jeunesse Education et Culture,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- approuve la convention-cadre entre le Département de Meurthe-et-Moselle et L'Université de Lorraine, telle que présentée en annexe,
- autorise sa présidente à signer ladite convention au nom du Département de Meurthe-et-Moselle.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-140 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes : association du "centre culturel de l'ancienne abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson." Exercices 2016 et suivants

Rapporteur : M. André CORZANI

Vu l'avis de la commission Territoires et Citoyens,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

- prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Lorraine sur le contrôle des comptes et de la gestion de l'association « centre culturel de l'ancienne abbaye des prémontrés » de Pont-à-Mousson concernant les exercices 2016 et suivants.

N° 2022-141 - GRANDE RÉGION : Programme de coopération transfrontalière INTERREG VI A 2021-2027

Rapporteur : M. Vincent HAMEN

Vu l'avis de la commission Développement et Attractivité,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- approuve et soutient le projet de Programme Opérationnel INTERREG VI A Grande Région,
- approuve la proposition de poursuivre l'animation territoriale de ce programme au moyen d'un 0,5 ETP « Point de Contact »,
- confirme l'engagement de principe de la participation financière du Département à hauteur de 101 000 € maximum pour toute la durée de ce programme,
- précise qu'une autorisation d'engagement sera votée lors du budget primitif 2023,
- autorise sa Présidente à signer tous les documents liés à ce programme.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-142 - Établissement Public d'Aménagement Alzette-Belval : Convention de participation financière 2022-2026

Rapporteur : M. Vincent HAMEN

Vu l'avis de la commission Développement et Attractivité,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- prend connaissance de l'état d'avancement des opérations d'aménagement portées par l'EPA Alzette-Belval,
- confirme la poursuite de son soutien à ces opérations,
- approuve la convention de participation financière 2022-2026, telle que présentée en annexe, ainsi que tout autre document pouvant lui être lié,
- autorise le versement de la contribution financière 2022 à l'EPA Alzette Belval de 444 430 €,
- précise que ces crédits seront prélevés sur le programme 262, opération 002, enveloppe 06, nature analytique 9851 – 204/2041783.621 Autres projets d'infrastructures d'intérêt national.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-143 - Créations, clôtures et transformations de postes

Rapporteur : Mme Michèle PILOT

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

Adopté à la majorité,

- approuve les clôtures, créations et transformations de postes telles que présentées dans les tableaux ci-après,
- approuve les propositions portant sur la démarche d'équilibrage des effectifs territoriaux de travailleurs sociaux - Direction Enfance Famille et Santé publique - DT Grand Nancy - DT Briey - telles que présentées en point 4 du rapport, avec la mise en place d'une équipe de titulaires mobiles ASE,

1. CLÔTURES DE POSTES

1.1 DIRECTION DU TERRITOIRE DU GRAND NANCY DT Grand Nancy SOL PMI

Clôture de poste	
N° poste	2543
Intitulé du poste	Secrétaire PMI Santé matern
Permanence	Permanent
Taux du poste	100%
Filière du poste	Administrative
Grade du poste	Rédacteur principal de 1ère classe
Complément grade du poste	rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
Direction	DT GRAND NANCY
Service	DT Grand Nancy SOL PMI
Lieu d'affectation et RA	MDD DT Nancy et Couronne
Politique publique	PMI SANTE
NBI	-
RI	RI part fonction niveau 3
Date d'effet envisagée	30/04/2022

1.2 DGA SOLIDARITES

Direction enfance famille et santé publique – protection maternelle et infantile

Clôture de poste	
N° poste	1426
Intitulé du poste	Agent de gestion administrative
Permanence	Permanent
Taux du poste	100%
Filière du poste	Administrative
Grade du poste	Adjoint administratif principal de 1ère classe
Complément grade du poste	adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe
Direction	ENFANCE FAMILLE
Service	DISOL EF SP Adjoint PMI Planification Périnatalité et Santé Publique
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental
Politique publique	PMI SANTE
NBI	-
RI	RI part fonction niveau 1
Date d'effet envisagée	01/04/2022

1.3 DGA TERRITOIRES

Direction de l'appui aux territoires et de l'environnement - Direction de l'éducation / Archives départementales

Clôture de poste	
N° poste	83
Intitulé du poste	Assistant gestion financ adm
Permanence	Permanent
Taux du poste	100%
Filière du poste	Administrative
Grade du poste	Rédacteur principal de 1ère classe
Complément grade du poste	rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
Direction	INGENIERIE
Service	Ingénierie Territoriale
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental
Politique publique	EAU ET ASSAINISSEMENT
NBI	-
RI	RI part fonction niveau 3
Date d'effet envisagée	31/03/2022

2 CREATIONS DE POSTES

2.1 DGA SOLIDARITES

Direction enfance famille et santé publique – protection maternelle et infantile

Création de poste	
N° poste	xxxx
Intitulé du poste	Coordinateur unité modes de garde
Permanence	Permanent
Taux du poste	100%
Filière du poste	Administrative
Grade du poste	Rédacteur principal de 1ère classe
Complément grade du poste	rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
Direction	ENFANCE FAMILLE
Service	DISOL Enfance Famille et Sante
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental
Politique publique	PMI SANTE
Nombre de points NBI	-
RI	RI part fonction niveau 5
Date d'effet envisagée	01/04/2022

2.2 DIRECTION DU TERRITOIRE DU GRAND NANCY

DT Grand Nancy Solidarités

Création de poste	
N° poste	xxxx
Intitulé du poste	Puéricultrice chargée de l'évaluation des informations préoccupantes
Permanence	Permanent
Taux du poste	100%
Filière du poste	Sanitaire et Sociale
Grade du poste	Puéricultrice hors classe
Complément grade du poste	Puéricultrice de classe normale, puéricultrice de classe supérieure, puéricultrice hors classe
Direction	DT GRAND NANCY
Service	DT Grand Nancy SOL
Lieu d'affectation et RA	MDD DT Nancy et Couronne
Politique publique	DEVELOPPEMENT SOCIAL
Nombre de points NBI	-
RI	RI part fonction niveau 6.2
Date d'effet envisagée	01/05/2022

2.3 DGA SOLIDARITES

Direction enfance famille et santé publique – pôle aide sociale à l'enfance - service des mineurs non accompagnés (MNA) et service des jeunes majeurs (JM)

Création de poste	
N° poste	xxxx
Intitulé du poste	Travailleur social JM
Permanence	Permanent
Taux du poste	100%
Filière du poste	Sanitaire et Sociale
Grade du poste	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Complément grade du poste	Assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Direction	ENFANCE FAMILLE
Service	DISOL Enfance Famille et Sante Publique ASE Jeunes Majeurs
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental
Politique publique	AIDE SOCIALE A L'ENFANCE
Nombre de points NBI	-
RI	RI part fonction niveau 6.1
Date d'effet envisagée	01/04/2022

Création de poste	
N° poste	xxxx
Intitulé du poste	Travailleur social MNA
Permanence	Permanent
Taux du poste	100%
Filière du poste	Sanitaire et Sociale
Grade du poste	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Complément grade du poste	Assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Direction	ENFANCE FAMILLE
Service	DISOL Enfance Famille et Santé Publique ASE Mineurs non Accompagnés
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental
Politique publique	AIDE SOCIALE A L'ENFANCE
Nombre de points NBI	-
RI	RI part fonction niveau 6.1
Date d'effet envisagée	01/04/2022

Création de poste	
N° poste	xxxx
Intitulé du poste	Travailleur social MNA
Permanence	Permanent
Taux du poste	100%
Filière du poste	Sanitaire et Sociale
Grade du poste	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Complément grade du poste	Assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Direction	ENFANCE FAMILLE
Service	DISOL Enfance Famille et Santé Publique ASE Mineurs non Accompagnés
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental
Politique publique	AIDE SOCIALE A L'ENFANCE
Nombre de points NBI	-
RI	RI part fonction niveau 6.1
Date d'effet envisagée	01/04/2022

2.4 DGA TERRITOIRES

DATE / Direction de l'Education – Archives départementales (Centre des mémoires)

Création de poste	
N° poste	xxxx
Intitulé du poste	Chargé de la valorisation pédagogique et culturelle
Permanence	Permanent
Taux du poste	100%
Filière du poste	Administrative et culturelle
Grade du poste	Assistant de conservation ppal 1 ^{ère} classe
Complément grade du poste	Rédacteurs tous grades Assistants de conservation tous grades
Direction	DEDU
Service	DITER Adj Cult Archives Contrôle
Lieu d'affectation et RA	Archives départementales – centre des mémoires Nancy
Politique publique	Culture
Nombre de points NBI	-
RI	4
Date d'effet envisagée	01/04/2022

3 TRANSFORMATIONS DE POSTES

3.1 DGA SOLIDARITES

Direction enfance famille et santé publique – protection maternelle et infantile – Promotion de la santé de l'enfant

Transformation de poste		
	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1196	
Intitulé du poste	Cadre de santé départemental de PMI	Responsable adjoint PMI
Permanence	Permanent	Permanent
Taux du poste	100%	100%
Filière du poste	Sanitaire et Sociale	Sanitaire et Sociale
Grade du poste	Cadre supérieur de santé	Cadre supérieur de santé
Complément grade du poste	cadre de santé de 1ère classe, cadre supérieur de santé	cadre de santé de 1ère classe, cadre supérieur de santé
Direction	ENFANCE FAMILLE	ENFANCE FAMILLE
Service	DISOL EF SP Adjoint PMI Modes d' Accueil	DISOL EF SP Adjoint PMI Promotion de la santé de l'enfant
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental	Centre admin. départemental
Politique publique	PMI SANTE	PMI SANTE
Nombre de points NBI	-	-
RI	RI part fonction niveau 7.2	RI part fonction niveau 7.2
Date d'effet envisagée	31/03/2022	01/04/2022

3.2 DGA TERRITOIRES

3.2.1 Direction de l'éducation - Education populaire et sport

Transformation de poste		
	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	711	
Intitulé du poste	Agent de gestion financière et administrative	Assistant de gestion financière et administrative
Permanence	Permanent	Permanent
Taux du poste	100%	100%
Filière du poste	Administrative	Administrative
Grade du poste	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Rédacteur principal 1ère classe
Complément grade du poste	adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	Rédacteur tous grades
Direction	DEDU	DEDU
Service	DITER Educ Sports	DITER Educ Sports
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental	Centre admin. départemental
Politique publique	SPORT	SPORT
Nombre de points NBI	-	-
RI	RI part fonction niveau 1	RI part fonction niveau 3
Date d'effet envisagée	31/03/2022	01/04/2022

3.2.2 Direction de l'appui aux territoires et de l'environnement (DATE) – pôle administratif et comptable

Transformation de poste		
	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	65	
Intitulé du poste	Assistant adm Ingénierie terr	Assistant administratif
Permanence	Permanent	Permanent
Taux du poste	100%	100%
Filière du poste	Administrative	Administrative
Grade du poste	Rédacteur principal de 1ère classe	Rédacteur principal de 1ère classe
Complément grade du poste	rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
Direction	DGA Territoires	DATE
Service	Ingénierie Territoriale	DITER ATE Pôle Admin et Comptable
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental	Centre admin. départemental
Politique publique	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
Nombre de points NBI	-	-
RI	RI part fonction niveau 3	RI part fonction niveau 3
Date d'effet envisagée	31/12/2020	01/01/2021

3.2.3 Direction de l'appui aux territoires et de l'environnement (DATE) pôle patrimoine naturel- Direction des infrastructures et de la mobilité (DIM)

Transformation de poste		
	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	88	
Intitulé du poste	Chargé mission circulations douces	Chargé.e mission mobilités actives
Permanence	Permanent	Permanent
Taux du poste	100%	100%
Filière du poste	Technique	Technique
Grade du poste	Ingénieur principal	Ingénieur principal
Complément grade du poste	attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal
Direction	DATE	DIM
Service	DITER Appui Territoires et Environnement	DITER Infrastructures Nouvelles Mobilités
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental	Centre admin. départemental
Politique publique	ENVIRONNEMENT	ENVIRONNEMENT
Nombre de points NBI	-	-
RI	RI part fonction niveau 6.2	RI part fonction niveau 6.2
Date d'effet envisagée	31/03/2022	01/04/2022

Transformation de poste		
	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	89	
Intitulé du poste	Technicien circulations douces	Technicien environnement et circulations douces
Permanence	Permanent	Permanent
Taux du poste	100%	100%
Filière du poste	Technique	Technique
Grade du poste	Technicien principal de 1ère classe	Technicien principal de 1ère classe
Complément grade du poste	technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe
Direction	DATE	DATE
Service	DITER Appui Territoires et Environnement	DITER ATE Patrimoine naturel
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental	Centre admin. départemental
Politique publique	ENVIRONNEMENT	ENVIRONNEMENT
Nombre de points NBI	-	-
RI	RI part fonction niveau 4	RI part fonction niveau 4
Date d'effet envisagée	31/03/2022	01/04/2022

3.4 DT TERRES DE LORRAINE
Service territorial aménagement - service CEXP de Toul et CEXP de Neuves-Maisons

Transformation de poste		
	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1717	
Intitulé du poste	Agent d'exploitation	Assistant mobilités actives
Permanence	Permanent	Permanent
Taux du poste	100%	100%
Filière du poste	Technique	Technique
Grade du poste	Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent de maîtrise principal
Complément grade du poste	Adjoint technique, adjoint technique principal 2ème classe, adjoint technique principal 1ère classe	agent de maîtrise, agent de maîtrise principal
Direction	DT TDL	DGA TERRITOIRES
Service	DT Terres de Lorraine Aménagement CE N-Maisons	DITER Infrastructures Nouvelles Mobilités
Lieu d'affectation et RA	Centre d'expl. Nv Maisons	Centre admin. départemental
Politique publique	INFRASTRUCTURES	INFRASTRUCTURES
Nombre de points NBI	-	-
RI	RI part fonction niveau 1	RI part fonction niveau 2.1
Date d'effet envisagée	31/03/2022	01/04/2022

Transformation de poste		
	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1737	
Intitulé du poste	Agent d'exploitation	Agent technique d'exploitation
Permanence	Permanent	Permanent
Taux du poste	100%	100%
Filière du poste	Technique	Technique
Grade du poste	Adjoint technique principal de 1ère classe	Adjoint technique principal de 1ère classe
Complément grade du poste	adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe
Direction	DT TDL	DT VDL
Service	DT T de Lor AM CE Toul	DT Val de Lor AM CE Champigneulles
Lieu d'affectation et RA	Centre d'expl. Toul	Centre d'expl Champigneulles
Politique publique	INFRASTRUCTURES	INFRASTRUCTURES
Nombre de points NBI	-	-
RI	RI part fonction niveau 2.1	RI part fonction niveau 2.1
Date d'effet envisagée	31/03/2022	01/04/2022

3.5 DT LUNEVILLE

Service territorial aménagement – centre d'exploitation de Blâmont

Transformation de poste		
	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1644	
Intitulé du poste	Assistant ingénierie	Technicien ingénierie
Permanence	Permanent	Permanent
Taux du poste	100%	100%
Filière du poste	Technique	Technique
Grade du poste	Agent de maîtrise principal	Technicien principal de 1ère classe
Complément grade du poste	agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	technicien, technicien principal 2ème classe et technicien principal 1ère classe
Direction	DT LUNEVILLE	DT LUNEVILLE
Service	DT Lunévillois Aménagement	DT Lunévillois Aménagement
Lieu d'affectation et RA	Centre d'expl. Blâmont	Centre d'expl. Blâmont
Politique publique	INFRASTRUCTURES	INFRASTRUCTURES
Nombre de points NBI	-	-
RI	RI part fonction niveau 2.1	RI part fonction niveau 4
Date d'effet envisagée	31/03/2022	01/04/2022

3.6 DGA RESSOURCES
Direction finances, affaires juridiques, évaluation

Transformation de poste		
	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	940	
Intitulé du poste	Directeur adjoint	Directeur adjoint
Permanence	Permanent	Permanent
Taux du poste	100%	100%
Filière du poste	Administrative	Administrative
Grade du poste	Attaché territorial hors classe	Attaché territorial hors classe
Complément grade du poste	attaché, attaché principal, attaché hors classe	attaché, attaché principal, attaché hors classe, ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe
Direction	DIFAJE	DIFAJE
Service	DIFAJE CGOE	DIFAJE CGOE
Lieu d'affectation et RA	Centre admin. départemental	Centre admin. départemental
Politique publique	ADMINISTRATION GENERALE	ADMINISTRATION GENERALE
Nombre de points NBI	25	25
RI	RI part fonction niveau 7.3	RI part fonction niveau 7.3
Date d'effet envisagée	01/04/2022	01/04/2022

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 30

Nombre « Contre » : 16 - M. Thibault BAZIN, M. Luc BINSINGER, M. Jean-Pierre DESSEIN, Mme Nathalie ENGEL, M. Laurent GARCIA, Mme Alexandra HUGO-CAMBOU, Mme Catherine KRIER, Mme Corinne LALANCE, Mme Anne LASSUS, Mme Sabine LEMAIRE-ASSFELD, M. Jean LOCTIN, M. Michel MARCHAL, Mme Valérie PAYEUR, M. Eric PENSALFINI, Mme Sylvaine SCAGLIA, M. Christopher VARIN.

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-144 - Adaptation du régime indemnitaire des agents départementaux destiné à répondre aux enjeux d'attractivité de certains métiers dans la collectivité

Rapporteur : Mme Michèle PILOT

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources,
 Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- approuve les adaptations suivantes du régime indemnitaire, à compter du 1^{er} avril 2022 :
 - créations et actualisations des parts fonctions,
 - actualisation des définitions des parts fonctions,

- actualisation des montants des parts fonctions,
 - actualisation du tableau d'équivalence des grades par catégories,
- précise que la Présidente du conseil départemental est chargée des mesures d'application des présentes dispositions.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-145 - Revalorisation du montant des vacances des médecins

Rapporteur : Mme Michèle PILOT

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- décide de fixer le montant horaire des vacances médicales à :
 - 50 € brut pour les médecins thésés,
 - 32,05 € brut pour les médecins non thésés (inscrits à l'ordre des médecins avec une licence de remplacement),
- décide d'indexer ce montant sur la valeur du point d'indice de la fonction publique,
- précise que les dépenses afférentes seront imputées au chapitre 12, nature analytique 744, nature comptable 6414.0201.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-146 - Mise à jour de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) du patrimoine bâti du Département de Meurthe-et-Moselle

Rapporteur : M. Pascal SCHNEIDER

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

- approuve la stratégie de mise en accessibilité des collèges visant à couvrir l'ensemble du territoire à l'échéance de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et à mettre en accessibilité le reste des collèges au-delà ; les budgets nécessaires étant inclus dans les 25 M€/an prévus au plan pluriannuel d'investissement,
- approuve la demande de report du délai d'un an pour la mise en accessibilité de l'ensemble des gendarmeries départementales et confirme le budget de 101 000 € inscrit en 2022 au titre du programme annuel d'entretien maintenance des bâtiments départementaux,
- approuve la stratégie de mise en accessibilité des unités d'accueil du Réseau Educatif de Meurthe-et-Moselle visant à augmenter les capacités d'accueil des personnes handicapées sur le principe d'une mutualisation des sites en fonction de l'activité et des contraintes juridiques et foncières existantes, et valide le montant prévisionnel global de 522 000 € nécessaire au titre des futurs programmes annuels d'investissement (en plus des opérations inscrites sur autorisation de programme spécifiques),
- approuve la mise à jour du calendrier actualisé pour l'ensemble des autres bâtiments départementaux de la collectivité y compris le château de Lunéville (partie restaurée) et les Maisons des Solidarités, qui n'étaient pas inclus initialement dans l'Ad'AP, pour un budget global de 1 187 000 € (800 000 € + 387 000 €) au titre des programmes annuels d'entretien maintenance,
- autorise sa Présidente à signer et déposer auprès du Préfet les actes ou documents relatifs à l'Agenda d'Accessibilité Programmée du patrimoine bâti du Département de Meurthe-et-Moselle, conformément aux obligations légales issues de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 30

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 16 - M. Thibault BAZIN, M. Luc BINSINGER, M. Jean-Pierre DESSEIN, Mme Nathalie ENGEL, M. Laurent GARCIA, Mme Alexandra HUGO-CAMBOU, Mme Catherine KRIER, Mme Corinne LALANCE, Mme Anne LASSUS, Mme Sabine LEMAIRE-ASSFELD, M. Jean LOCTIN, M. Michel MARCHAL, Mme Valérie PAYEUR, M. Eric PENSALFINI, Mme Sylvaine SCAGLIA, M. Christopher VARIN.

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-147 - Convention pluriannuelle SDIS 54 - Département de Meurthe-et-Moselle

Rapporteur : M. Pascal SCHNEIDER

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1424-35,

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- approuve la convention pluriannuelle 2022-2024 entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle et le Département de Meurthe-et-Moselle, telle que présentée en annexe,
- autorise la Présidente à signer la convention au nom du Département.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 45

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 1 - M. Bernard BERTELLE.

N° 2022-148 - Avenant n°1 au Protocole d'accord SDIS 54 - Métropole du Grand Nancy - Département de Meurthe-et-Moselle de transfert des Casernes de Nancy Joffre et Tomblaine sur un espace situé avenue du XX^e Corps à Nancy

Rapporteur : M. Pascal SCHNEIDER

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- approuve l'avenant n°1 au protocole d'accord, tel que joint en annexe, entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle, la Métropole du Grand Nancy et le Département de Meurthe-et-Moselle relatif transfert des casernes de Nancy Joffre et Tomblaine sur un espace situé avenue du XX^{ème} Corps à Nancy,
- autorise la Présidente à signer cet avenant au nom du Département.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 45

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 1 - M. Bernard BERTELLE.

N° 2022-149 - Budget 2021 : Recours aux dépenses imprévues 2021 dans le cadre du reversement du produit de taxe d'aménagement 2021 au CAUE

Rapporteur : M. Pascal SCHNEIDER

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- prend acte du montant du produit de taxe d'aménagement reversé par le Département au CAUE au titre de 2021 à savoir 1 049 436,39 €, conformément aux dispositions de la délibération n°9548 du 28 mars 2018,
- est informé du recours aux dépenses imprévues 2021 à hauteur de 79 436,39 € afin de pouvoir verser au CAUE son solde de financement 2021 suite à la notification définitive du produit de taxe d'aménagement perçue en 2021, en date du 10 janvier 2022,
- constate le caractère exécutoire de l'arrêté de la Présidente du Conseil départemental en date du 24 janvier 2022 au titre du solde de financement 2021 du CAUE.

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

N° 2022-150 - Information à l'assemblée départementale sur les marchés publics

Rapporteur : M. Pascal SCHNEIDER

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.3221-11,

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

- donne acte à sa Présidente de la communication des informations sur la passation des marchés publics du 01/10/2021 au 31/01/2022 et de leurs avenants notifiés depuis le 01/10/2021 jusqu'au 30/01/2022.

N° 2022-151 - Compte rendu relatif à l'exercice de la compétence déléguée en application de l'article L.3221-10-1 du code général des collectivités territoriales

Rapporteur : M. Pascal SCHNEIDER

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.3121-22 et L.3221-10-1 ;

VU la délibération du Conseil départemental en date du 13 juillet 2020 (Rapport n°4) portant délégation du Conseil départemental au Président du Conseil départemental ;

VU la délibération du Conseil départemental n°2021-347 en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil départemental à la Présidente du Conseil départemental l'autorisant à ester en justice ;

CONSIDERANT que la Présidente du Conseil départemental doit rendre compte à la plus proche réunion du Conseil départemental de l'exercice de la compétence déléguée en matière d'action en justice ;

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

- prend acte, de ce que sa Présidente et sa prédécesseure ont, en vertu de la délégation de pouvoirs qui leur ont été octroyées par délibérations adoptées lors des réunions plénières du 13 juillet 2020 et du 1^{er} juillet 2021, défendu les intérêts du Département de Meurthe-et-Moselle, pour la période du 16 novembre 2021 au 31 janvier 2022, dans le cadre de :
 - 8 affaires enregistrées au Tribunal Administratif de NANCY, sous les n°2103315, 2103318, 2103421, 2103513, 2103787, 2103707, 2200084 et 2200255,
 - 1 affaire enregistrée à la Cour Administrative d'Appel de NANCY, sous le n°21NC03103,
 - 4 affaires enregistrées au Tribunal Judiciaire de NANCY,
- en dernier lieu, prend acte que sur la période allant du 16 novembre 2021 au 31 janvier 2022, 12 affaires ont été jugées et parmi lesquelles, 9 ont donné lieu à une décision favorable pour le Département et 2 à un désistement du requérant.

N° 2022-152 - Motion pour un soutien aux salariés de l'entreprise ALSA à Ludres

Rapporteur : M. Séverin LAMOTTE

Vu l'avis de la commission Développement et Attractivité,
Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le conseil départemental,

A l'unanimité,

- adopte la motion pour un soutien aux salariés de l'entreprise ALSA à Ludres

Résultat du vote

Nombre « Pour » : 46

Nombre « Contre » : 0

Nombre « Abstention » : 0

Nombre « Ne prend pas part au vote » : 0

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

- Publication Mensuelle -

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Mme Claudine SAVEAN
Directrice Générale des Services Départementaux

CONCEPTION - REDACTION - MISE EN PAGE - DIFFUSION :

Service de l'Assemblée : Mmes Patricia TRESSON et Marie NIDERLEIDNER

RESPONSABLE DE LA REDACTION :

Mme Linda MAROC-MAXANT
Responsable du service de l'Assemblée

IMPRESSION :

M. Marvin BERG
Imprimerie Départementale
(48 Esplanade Jacques Baudot - CO 900 19 - 54035 NANCY CEDEX)

ABONNEMENTS :

Service gratuit sur simple demande écrite adressée à :

Madame la Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
48 Esplanade Jacques Baudot
Case Officielle n°900.19
54035 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.94.54.54